

Edito :

Tout va dépendre de l'engagement des syndiqués

Le « changement maintenant » s'annonce-t-il pour plus tard ? D'ailleurs, s'annonce-t-il ? Après la publication du décret sur les retraites, la suppression de la TVA sociale, la contribution exceptionnelle des contribuables les plus aisés qui sont des décisions marquantes et la posture de la France au sommet européen de fin juin qui ressemble plus à un coup de froid, la conférence sociale des 9 et 10 juillet n'a pas abouti à des réponses immédiates aux urgences sociales que la CGT réclame. Le gouvernement se montrant sensible aux pressions exercées par le patronat avec notamment l'obsession de la baisse du coût du travail. Toutefois, des chantiers sont ouverts et certaines propositions de la CGT ont été retenues pour les futures discussions qui restent placées dans un contexte budgétaire contraint par la réduction du déficit public. On retiendra aussi que la feuille de route sociale fixée par le premier ministre ignore pour l'essentiel les retraités. Sans tarder, nous devons aller au débat avec nos syndiqués, les retraités pour faire grandir un rapport de force gagnant sur nos objectifs revendicatifs. Plusieurs actions sont d'ores et déjà dans l'agenda de la rentrée. Pour les retraités, le 11 octobre en fait partie.

**Vie nouvelle
m'informe
donc je m'abonne
6 numéros par an
au prix de 14,60€**

La Poste reste sourde aux revendications des retraités

Une délégation de notre UFR a été reçue le 19 juillet par la direction de la Poste. Il est vrai que les mobilisations du 1^{er} semestre y sont pour quelque chose !

Rencontre courtoise, certes, mais au final les revendications n'ont reçu aucune réponse positive. Niveaux des pensions, complémentaire santé, coup de chapeau aux partants, prestations sociales, bonification pour les pères de famille...en bref, elle botte en touche ou répond par la négative.

Dès septembre, on « leur » refait une lecture à « haute voix » de nos cahiers revendicatifs.

Vie nouvelle était sur la grande boucle

Pour la deuxième année consécutive, Vie nouvelle était présent dans la caravane du tour de France au côté de la NVO. Dans les villes étapes, une équipe de retraités CGT distribuait des sacoches et le magazine Vie nouvelle au public venu nombreux. Ambiance et bon accueil étaient au rendez-vous de ce tour 2012. Vie nouvelle sera également présente au Forum social de la fête de l'Humanité du 14 au 16 septembre.

Dépassements d'honoraires : ça dépasse les bornes !

En 30 ans, ils ont explosé. Non remboursés par la Sécurité sociale, ils entravent l'accès aux soins notamment pour les plus précaires dont nombre de retraités, car ils ne sont pas toujours pris en charge par les complémentaires. L'assurance maladie a ouvert ce dossier avec les médecins et les complémentaires santé, mais pour quel objectif ? Les usagers sont à juste titre pour la suppression des dépassements.

11 octobre : les retraités montent sur Paris

Les « oubliés » du sommet social vont prendre la parole ce jour là pour dire qu'ils existent et revendiquer une vie digne dans une société pour tous les âges. A l'appel de l'inter-UCR, les retraités de toute la France prendront le chemin de l'assemblée nationale pour rappeler aux députés leurs exigences revendicatives dans le domaine du pouvoir d'achat, l'accès aux soins, la perte d'autonomie.

La construction de cette mobilisation à caractère nationale se prépare dès maintenant par la distribution du 4 pages UCR, ainsi que par l'inscription des participants, le financement du déplacement vers Paris et des initiatives en territoires.

CSG : gare à l'arnaque

Imposé dès 1945, lors de la création de la Sécurité sociale, le principe de son financement par une cotisation sociale acquittée par les entreprises, n'a jamais été accepté par le patronat. Depuis, l'offensive libérale pour réduire la part de celle-ci dans le budget de la Sécu au profit de l'impôt connaît un regain. L'argument du coût du travail pour justifier le transfert des cotisations patronales « maladie et famille » sur la CSG n'est donc pas acceptable. Il s'agirait de faire d'énormes cadeaux supplémentaires aux entreprises, ponctionnés essentiellement sur les paies des salariés et les pensions des retraités. Elle entérinerait une représentation erronée de la protection sociale. A nous de nous faire entendre.

La citation du mois :

« Quand je cesserai de m'indigner, j'aurai commencé ma vieillesse. »

André Gide

Gaz : explosion des prix

Le conseil d'Etat a tranché : geler les tarifs réglementés du gaz est illégal. Ce sont les ménages qui font les frais d'un rattrapage pour la période de fin 2011, sans compter la hausse de 2% du nouveau gouvernement, soit au total : +12,2% du prix du gaz pour début août. Cette hausse est insupportable pour des millions de personnes ayant déjà du mal à payer leur facture énergétique. Le prix du gaz est indexé sur les cours du pétrole, c'est une escroquerie d'autant plus que le cours du gaz a chuté de près de 30% depuis 2008 et les tarifs eux, ont bondi de 31%.

Près de la moitié des retraités exclus du droit aux vacances

Vacances et retraite, deux mots qui vont pourtant bien ensemble, ou plutôt qui devraient s'accorder à tous les temps. Les vacances pour les retraités, signifient tout à la fois, sortir du train-train, changer d'air, rompre la solitude, faire des rencontres, découvrir des pays et des régions ou avoir d'autres activités. Mais voilà, où peut-on aller et que peut-on faire lorsque les moyens financiers ne suivent pas ? Des millions de retraités sont dans ce cas. Basses pensions et minimum vieillesse privent un maximum de retraités des vacances. Le 11 octobre, nous saurons le rappeler à nos députés et au gouvernement.

Carte émeraude : premier recul

La mairie de Paris avait décidé que cette carte de transport gratuite allait devenir payante sous prétexte qu'elle n'était pas utilisée par tous les retraités qui en étaient bénéficiaires. Suite au tollé généré par cette décision, lors du conseil de Paris de juillet, et sur proposition du Groupe Communiste et du parti de gauche, les élus de Paris maintiennent la gratuité pour les retraités gagnant moins de 875 euros, par contre, ceux qui gagnent entre 875 et 2365 euros paieront 40 euros par an.

Et si le peuple souverain décidait de son avenir !

François Hollande qui avait annoncé sa volonté de renégocier le traité européen, dit pacte budgétaire, signé par Sarkozy et 24 autres dirigeants européens, a renoncé à cette promesse en le ratifiant lors du sommet européen des 28 et 29 juin. Pire, il envisage de le faire adopter avec toutes ses conséquences par le parlement. Ce traité, qui ligote les politiques des Etats à l'austérité, mérite pourtant un large débat national tranché par les Français.

Souscription fédérale : c'est parti

Les billets sont dans les syndicats. Des sections ont commencé la vente qui marche bien. C'est une aide importante au financement de l'activité syndicale, un bon moyen de faire participer les sympathisants. Si vous n'avez pas encore vos billets réclamez-les ! Le tirage est prévu le 13 novembre.

Ils ont osé le dire et l'écrire

A la question « *qui reste l'interlocuteur des salariés retraités de France Télécom leur permettant d'exprimer leurs revendications sociales envers leur ancien exploitant ?* » La réponse du responsable FT de l'Yonne est sans ambiguïté : « *les salariés retraités ne sont plus salariés de l'entreprise et ne peuvent plus adresser de revendications sociales à leur employeur puisqu'ils ne font plus partie des effectifs.* » Voilà de quoi renforcer le sens de nos actions pour la reconnaissance du syndicalisme retraité.

S'inscrire dans la dynamique de renforcement

Au 30 juin 2012, 10 847 FNI ont été réglés à Cogétise, soit 90,4% du total de 2011 et 7 syndicats sans règlement. C'est mieux que l'année précédente à la même date. Par contre, sur la syndicalisation de nouveaux retraités, nous sommes avec 64 adhésions réalisées au 30 juin, très loin de l'objectif pourtant modeste fixé par la 12^{ème} conférence de notre UFR : 200 pour 2012. La réussite des mobilisations à venir va de pair avec une bonne dynamique de renforcement.

International...

Solidaire des espagnols en lutte

Les peuple espagnol refuse de payer l'addition douloureuse que le gouvernement lui présente : nouvelle baisse des salaires, des pensions et des prestations sociales, hausse de la TVA... La CGT est solidaire des actions syndicales. Elle condamne la répression, les actes d'intimidation, qui se multiplient en Espagne. Elle soutient toutes les luttes qui visent à inverser les logiques d'austérité mises en œuvre en Europe.

Italie : 350 000 anciens salariés italiens qui ont accepté de partir à la retraite plus tôt pour laisser « la place aux jeunes » dans le cadre d'accord d'entreprises se retrouvent pris au piège par la réforme des pensions. La faute au gouvernement de Mario Monti qui a repoussé l'âge de départ à 67 ans. Ces anciens salariés, sans retraite et sans sou pour la plupart ont manifesté à Rome pour défendre leurs droits.

Pour des jeux humains et fraternels

4,3 milliards d'euros prévus au budget initial pour 30 milliards qui seront dépensés, la note des JO de Londres sera salée pour le contribuable britannique qui supportera à 90% l'addition totale d'un événement éphémère dont le gigantisme mercantile est devenu la règle. L'énormité de cette débauche d'argent choque quand partout s'impose une austérité mortifère qui écrase les peuples. Il serait grand temps d'entrevoir des JO populaires ou le fric ne s'en mêle pas.

Syrie : Des dizaines de milliers de morts, des centaines de milliers de personnes contraintes de fuir la violence des combats, le bilan est lourd en Syrie. En poussant à la création et à l'armement de l'armée syrienne libre, les Etats-Unis, la Grande Bretagne avec la bénédiction de la France, ont sciemment modifié le caractère pacifique des manifestations qui rassemblaient la grande majorité du peuple. Les blessures de la société syrienne auront bien du mal à cicatriser.

Je m'informe aussi sur :

Le site internet de l'UCR :

www.ucr.cgt.fr

Le site internet de l'UFR :

www.cgt-fapt.fr